

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit : EP310N Komp. B**
- **Autres moyens d'identification**
- **Emploi de la substance / de la préparation : Colle à 2 composants**
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Hottinger Brüel & Kjaer GmbH
Im Tiefen See 45
D-64293 Darmstadt
Allemagne
Tel: +49 6151 803 0
E-Mail: info@hbkworld.com
https://www.hbkworld.com
- **Service chargé des renseignements :**
Tél. : +49(0)6131 19240
EMail : support-esa@hbkworld.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Pour le Canada:
Centre Antipoison du Québec
+1 800 463 5060 (province de Québec)
CHEMTREC : +1 703-741-5970 (appel d'urgence 24h/24).
Si vous êtes en dehors des États-Unis continentaux, appelez CHEMTREC au +1-703-527-3887 (les appels en PCV sont acceptés).

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger


GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

 formaldéhyde, produits oligomères du réaction entre 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol
 acétone

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires :

Veuillez vous référer aux autres éléments d'étiquetage de la section 15 de cette fiche de données de sécurité, le cas échéant.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges
Description :

Mélange des substances mentionnées ci-dessous, éventuellement avec des additifs non soumis à déclaration.

Composants contribuant aux dangers :

9003-36-5	formaldéhyde, produits oligomères du réaction entre 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	30 - 85%p/p *
67-64-1	acétone	15 - 40%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 2)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales :**
Autoprotection du secouriste d'urgence
En cas de symptômes ou en cas de doute consulter un médecin.
- **après inhalation :**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritations de la peau ou d'allergies consulter un médecin.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas de port de lentilles de contact, retirez-les si possible.
Protéger l'oeil intact
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment d'eau.
En cas de malaise, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction :**
Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
l'inhalation de vapeurs dues à la combustion peut entraîner des dommages sérieux pour la santé.
En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.
Formation des mixtures combustibles des vapeurs avec de l'aire possible.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir des récipients en danger avec jet d'eau atomiseur.
Si possible sans risque, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Pour les non-secouristes** Eviter le contact avec le produit.
- **Pour les secouristes** Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations, les sols ou les eaux.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 3)

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Ne stocker que dans des récipients appropriés (par exemple, des récipients agréés pour le transport de marchandises dangereuses).
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Protéger contre le gel.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
VLEP: valeur limite d'exposition professionnelle

67-64-1 acétone

EL	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm
EV	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 4)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation.

· **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains :**



Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Le choix du matériau des gants doit être fait en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée : 0.7 mm, temps de percée : 480 min.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :**



Lunettes de protection hermétiques.



Protection du visage

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur :**

jaunâtre

· **Odeur :**

genre acétone

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion :**

non déterminé

· **Point d'ébullition :**

56.1 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux) :**

Facilement inflammable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion :	
· inférieure :	Non déterminé.
· supérieure :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	< -20 °C
· Température d'inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· SADT	
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Viscosité :	
· cinématique :	Non déterminé.
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	0.82 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Caractéristiques des particules	Pas d'autres informations.

· Autres informations	
· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	25.9 - 38.3 %
· VOC Suisse	25.93 - 38.28 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité :** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Conditions à éviter :**
Autres sources d'inflammation : chaleur, étincelles, flammes nues, charges électrostatiques.
- **Matières incompatibles :** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 6)

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

9003-36-5 formaldéhyde, produits oligomères du réaction entre 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol

Oral LD50 > 5,000 mg/kg (rat) (OECD 401)

Dermique LD50 > 2,000 mg/kg (rat) (OECD 402)

67-64-1 acétone

Oral LD50 5,800 mg/kg (rat)

Dermique LD50 > 7,426 mg/kg (cochon d'Inde) (21 CFR 191.10)

> 7,426 mg/kg (lapin) (21 CFR 191.10)

Inhalatoire LC50 132 mg/l/3h (rat)

- Effet primaire d'irritation :

- de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

- des yeux : Effet d'irritation.

- Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Irritant

- Catégories cancérogènes

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

- Toxicité par administration répétée

9003-36-5 formaldéhyde, produits oligomères du réaction entre 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol

Oral NOAEL (90d) 250 mg/kg bw/day (rat) (OECD 408)

67-64-1 acétone

Oral NOAEL (90d) 3,100 mg/kg bw/day (rat) (OECD 408)

12 Données écologiques

- Toxicité

- Toxicité aquatique :

9003-36-5 formaldéhyde, produits oligomères du réaction entre 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol

EC50 (statique) > 1,000 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)

LC50 > 1,000 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

67-64-1 acétone

EC50 > 10,000 mg/l/24h (Daphnia magna)

LC50 (dynamique) 8,120 mg/l/96h (Pimephales promelas) (OECD 203)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B



(suite de la page 7)

- **Persistance et dégradabilité** : Non disponibles.
- **Autres indications** : Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.
- **Potentiel de bioaccumulation** : Non disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT** : Non applicable.
- **vPvB** : Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** :
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** :
 L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
 Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** UN1866
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT/TMD** RÉSINE EN SOLUTION
- **ADR** 1866 RÉSINE EN SOLUTION, ENVIRONMENTALLY
HAZARDOUS, special provision 640D
- **IMDG** RESIN SOLUTION, MARINE POLLUTANT
- **IATA** RESIN SOLUTION
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**
- 

- **Classe** 3 Liquides inflammables.
Pas de produit dangereux

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 8)

· Label	3
· ADR	
· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· IATA	
· Class	3 Liquides inflammables. Pas de produit dangereux.
· Label	3
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : formaldéhyde, produits oligomères du réaction entre 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol
· Polluant marin :	Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· Remarks:	Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 9)

· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
<hr/>	
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler :	33
· No EMS :	F-E, S-E
· Stowage Category	B
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1866 RESIN SOLUTION, 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Sara**

- **Section 355 (substances extrêmement dangereuses)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Section 313 (listage des produits chimiques spécifique toxique)**

Aucun des composants n'est compris.

- **TSCA (Toxic Substances Control Act)**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- **Canadienne listage des substances:**

- **Canadienne listage des substances domestique (DSL)**

Tous les composants sont compris.

- **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

- **Canadienne listages des ingrédients à déclarer (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Canadienne listages des ingrédients à déclarer (limite 1%)**

67-64-1 | acétone

- **Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Prescriptions nationales :**

- **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CA/FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 08/31/2025

Numéro de la version 1

Revision: 08/30/2025

Nom du produit : EP310N Komp. B

(suite de la page 10)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique :**

► **DEKRA** *Elaboration de la Fiche de données de sécurité:*
DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,
Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 08/31/2025**

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CA/FR